



Programme de formation

Formation de renouvellement de 3 jours pour les autres membres du CSE

24/04/2026

Prix INTER : à partir de 750,00 € net de TVA

Durée : 3 jours soit 21 heures

Public : membres de la CSSCT pour les entreprises de plus de 300 salariés

Prérequis : aucun

Objectifs :

Définir les missions, droits, devoirs et moyens du CSE en matière de santé et de sécurité.
Perfectionner les méthodes nécessaires d'aide à l'évaluation des risques afin d'agir efficacement.
S'approprier les méthodes d'analyse des accidents et des incidents par la méthode de l'arbre des causes.
Devenir acteur de la démarche de prévention.
Intervenir efficacement au sein de l'instance sur les questions de santé, sécurité et des conditions de travail

Programme :

1- Retour d'expérience de la nouvelle instance CSE

Modifications et ajout réglementaires pouvant impacter les attributions du CSE (loi santé au travail et loi Climat & Résilience)
Prérogatives et règles de fonctionnement des CSE de 50 salariés et plus : composition du CSE et ses attributions du CSE en matière de santé, sécurité, hygiène et conditions de travail
Prérogatives et règles de fonctionnement des CSE de moins de 50 salariés : composition du CSE
Exercice : retour d'expériences des problématiques rencontrées lors des missions en matière de santé et sécurité (évaluation des risques, enquêtes...)
Exercice : bilan de l'impact des moyens pour exercer les missions et les difficultés rencontrées par les élus

2- Rappel des fondamentaux de la prévention

Les indicateurs de la santé et la sécurité au travail (taux, indices de fréquence et gravité)
L'impact des AT/MP (enjeux humains, financiers, organisationnels, réglementaires)
Identifier les responsabilités de l'employeur
La démarche prévention
Les documents à la disposition du CSE
Le délit d'entrave

3- Rappel de l'analyse des risques

Définition de la prévention
Les principes généraux de prévention
Le document unique de prévention des risques professionnels (DUERP)
Analyser les risques
Processus et mécanisme d'apparition d'un dommage

Programme de formation

L'évaluation des risques professionnels
Risque, danger, exposition : de quoi parle-t-on ?
Principes de l'évaluation
Préparer l'évaluation des risques
Identifier les risques
Classer les risques
Priorisation des actions
La pénibilité
Les troubles musculo-squelettiques (TMS)
Le stress au travail
Les risques psychosociaux (RPS)
Le syndrome général d'adaptation
Exercice : l'analyse par la situation-problème – ANACT-ARACT
Les caractéristiques et formes de la violence au travail
Qu'entend-on par « violences sexuelles et sexistes » (VSS) ?
Stéréotypes sur les violences
Exercice : sensibilisation par une démo « Une femme comme moi » - Miprof
Les infractions pénales et susceptibles d'une sanction disciplinaire
Le harcèlement sexuel
La provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence, l'injure, la diffamation à raison du sexe, de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre de la personne
La discrimination fondée sur le sexe, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre
Le référent harcèlement
Le nouveau risque de désinsertion professionnelle
Agir sur le maintien dans l'emploi
L'arbre des causes du mal-être et du désinvestissement

4- Méthodologie d'enquête en cas d'accident

L'enquête
Les méthodes pour aider le recueil
L'analyse de l'accident de travail : l'arbre des causes
Contrôle de l'efficacité des mesures correctives
Exercice : élaboration d'un arbre des causes à partir d'un accident de travail filmé - INRS

5- Visite d'entreprise : Rappel des points clés

La visite d'entreprise : les dispositions dans les entreprises de moins de 50 salariés et dans les entreprises de plus de 50 salariés
L'étude de poste
La préparation, le déroulement, le compte-rendu
Comment définir un plan d'action
Conditions de réussite
Exercice : construction d'une grille d'inspection

6- Les réunions : Rappel des points clés

La fréquence des réunions du CSE

Programme de formation

La convocation à la réunion

L'ordre du jour de la réunion : les dispositions dans les entreprises de moins de 50 salariés et dans les entreprises de plus de 50 salariés

Compte-rendu procès-verbal

Exercice : Mise en situation d'un droit d'alerte pour danger grave et imminent (jeu de rôle et simulation d'une réunion plénière)

Notre + : Le parcours de formation se poursuit dans l'espace participant ouvert à chaque participant. Il se connecte pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de ses engagements dans son contexte professionnel.

Formateur référent :

Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes ;

Activités brise-glace ;

Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;

Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactifs.

Jeux pédagogiques.

Moyens et supports pédagogiques :

Présentations en vidéoprojection ;

Quiz interactifs/questionnaires ;

Films INRS ;

Activité ludopédagogique : "Les risques psychosociaux dans le document unique", ANACT ;

Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :

20 jours avant la formation, un questionnaire de recueil des besoins et un auto-positionnement est envoyé par courriel aux participants.

La préinscription est confirmée soit après avis du responsable de formation pour un salarié, un agent public ou un bénévole soit après concertation de l'intéressé-e.

Aucune inscription ne sera validée sans une convention de formation signée.

L'évaluation par le formateur se fait tout au long de la formation.

A la fin de la formation, un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation ainsi qu'un auto-positionnement de fin de formation est envoyé par courriel aux participants.

90 jours après la formation, un questionnaire d'évaluation à froid est envoyé par courriel aux participants.

Informations sur l'accessibilité :

Tout participant en situation de handicap ou nécessitant une adaptation particulière, éprouvant des difficultés particulières ou ayant des contraintes spécifiques est invité à [prendre contact avec notre référent handicap](#).

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel NVDA/Jaws, langue des signes française etc.).